



**LISTE DÉPARTEMENTALE DE LOIR-ET-CHER D'APTITUDE
AUX FONCTIONS DE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR
AU TITRE DE L'ANNÉE 2024**

**La Commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude
aux fonctions
de commissaire enquêteur pour le département de Loir-et-Cher**

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 123-4 et R. 123-34 à D. 123-37, relatifs à la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur, et D. 123-38 à R. 123-43 relatifs à l'établissement de la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur ;

Vu le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment ses articles R 133-3 à R 133-13 relatifs au fonctionnement de la commission ;

Vu le décret du Président de la République du 13 juillet 2023 nommant en conseil des ministres Monsieur Xavier PELLETIER aux fonctions de préfet de Loir-et-Cher ;

Vu l'arrêté du préfet de Loir-et-Cher n° 41-2023-12-04-00001 du 4 décembre 2023 modifiant la composition de la Commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur ;

Considérant les délibérations de la Commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur en date du 6 décembre 2023 ;

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

Sont inscrites sur la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur du département de Loir-et-Cher, au titre de l'année 2023, les personnes désignées ci-après :

- M. Patrick AZARIAN, officier supérieur de l'armée de l'air en retraite
- M. Yves CORBEL, ingénieur divisionnaire des travaux des eaux et forêts en retraite

- M. Roberto FUENTES, ingénieur chef chargé de mission d'inspection générale en retraite
- M. Bernard MENUJIER, secrétaire général de mairie en retraite
- M. Pascal PICARD, directeur d'hôpital en retraite
- M. Claude PITARD, cadre du ministère de l'équipement en retraite
- M. Jean-Jacques ROUSSEAU, ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement en retraite
- M. Guy SCHNERING, ancien délégué régional au tourisme en retraite
- M. Alain VAN KEYMEULEN, officier de l'armée de terre en retraite

ARTICLE 2 :

La présente décision sera notifiée aux intéressés, aux sous-préfets des arrondissements de Romorantin-Lanthenay et de Vendôme, aux maires de Loir-et-Cher et aux services de l'État concernés.

ORLÉANS, le 8 décembre 2023

Le Président délégué
du Tribunal Administratif d'Orléans



Denis LACASSAGNE